

# ANNEXE 4 : OUTIL DE PRIORISATION DES FACTEURS DE RISQUE ET DE PROTECTION

## But de l'outil :

Faciliter la priorisation des facteurs de risque et de protection identifiés dans le contexte pour la conception de projets, sur base des critères suivants : impact, faisabilité et intersection avec différents types de préjudices.

## Introduction:

Étant donné les réalités des contextes humanitaires et des situations fragiles, notamment le financement, les ressources humaines et l'accès limités, dans la plupart des cas, nous ne serons pas en mesure de traiter tous les facteurs de risque et de protection identifiés. Par conséquent, les facteurs de risque et de protection qui sont identifiés dans le contexte doivent être priorisés. Cet outil a été conçu pour aider les acteurs de la protection de l'enfance dans la conception de programmes en leur proposant une méthode structurée de priorisation des facteurs de risque et de protection. Ceci se fait sur base du triple critère d'impact, de faisabilité et d'intersection.

## Comment utiliser l'outil :

1. Avant d'utiliser cet outil, les facteurs de risque et de protection associés au(x) effet(s) néfaste(s) à prévenir doivent avoir été identifiés. Les facteurs doivent être identifiés par les membres de la communauté, les tuteurs, les enfants et les autres acteurs concernés locaux. Les principaux facteurs de risque et de protection doivent être classés en fonction de l'importance du facteur sur l'effet néfaste à prévenir, tel qu'évalué par les membres de la communauté, les tuteurs et les enfants.
2. Ces principaux facteurs de risque et de protection sont énumérés dans les Tableaux 1 et 2 ci-dessous et reçoivent un score basé sur l'impact et la faisabilité de la prise en compte du facteur (des exemples illustratifs sont fournis dans le tableau ci-dessous).
  - a. Le score de l'impact (Tableau 1) est déterminé par le classement que les enfants, les tuteurs et les autres membres de la communauté ont donné à l'importance du facteur sur l'effet néfaste.
  - b. Le score de faisabilité (Tableau 2) peut être déterminé par les acteurs concernés et d'autres acteurs qui mettront en œuvre la conception du projet, en utilisant leur connaissance locale des facteurs qui peuvent être abordés dans le contexte, compte tenu de la situation, des connaissances et des ressources disponibles.
3. Les scores d'impact et de faisabilité obtenus pour chaque facteur sont inscrits dans le tableau de priorisation des facteurs de risque et de protection (Graphique 1). Les facteurs qui obtiennent les meilleurs résultats en termes d'impact et de faisabilité (dans le quadrant supérieur droit du graphique) sont les plus prioritaires à aborder.
4. Les étapes 1-2 sont répétées pour chaque type d'effet néfaste évalué et transcrits sur le même graphique à l'étape 3 afin d'identifier l'intersection des facteurs. Lorsque le même facteur de risque ou de protection apparaît plusieurs fois dans le graphique, ces facteurs doivent être considérés comme des priorités additionnelles, car ils ont le plus grand potentiel de prévenir plusieurs types de préjudices aux enfants.

1 L'outil suivant peut être utilisé pour l'identification des facteurs de risque et de protection : [Identifying and Ranking Risk and Protective Factors: A Brief Guide](#). The Alliance for Child Protection in Humanitarian Action, 2021.

**Tableau 1 : Priorisation de l'impact.** Attribuez un score estimant l'impact que pourrait avoir la prise en compte du facteur ci-dessous sur la prévention de [effets néfastes sur les enfants]. Plusieurs facteurs peuvent avoir le même score.

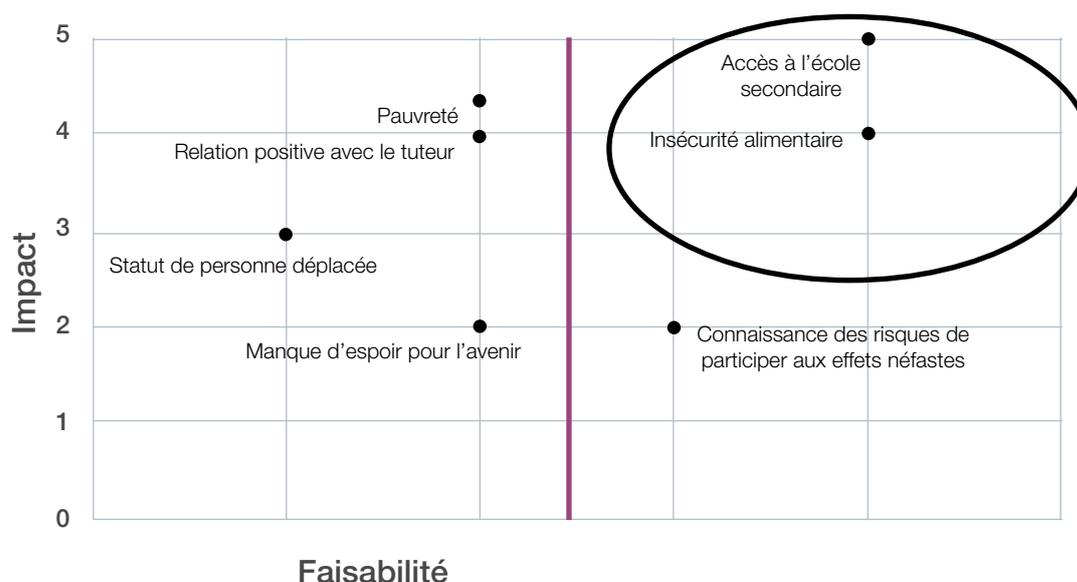
Facteurs de risque	Aucun impact	Faible impact	Impact moyen	Impact élevé	Impact extrêmement élevé
Exemple : Manque d'espoir pour l'avenir	1	•	3	4	5
Exemple : Pauvreté	1	2	3	•	5
Exemple : Statut de personne déplacée	1	2	•	4	5
Exemple : Insécurité alimentaire	1	2	3	•	5
Etc.	1	2	3	4	5
Facteurs de protection	Aucun impact	Faible impact	Impact moyen	Impact élevé	Impact extrêmement élevé
Exemple : Accès à l'école secondaire	1	2	3	4	•
Exemple : Connaissance des risques de participer aux effets néfastes	1	•	3	4	5
Exemple : Relation positive avec le tuteur	1	2	3	•	5
Etc.	1	2	3	4	5

**Tableau 2 : Priorisation de la faisabilité.** Attribuez un score estimant la faisabilité que les acteurs humanitaires concernés peuvent traiter/ influencer les facteurs ci-dessous.

Facteurs de risque	Aucune faisabilité	Faisabilité faible	Faisabilité moyenne	Faisabilité élevée	Absolument faisable
Exemple : Manque d'espoir pour l'avenir	1	•	3	4	5
Exemple : Pauvreté	1	•	3	4	5
Exemple : Statut de personne déplacée	•	2	3	4	5
Exemple : Insécurité alimentaire	1	2	3	•	5
Etc.	1	2	3	4	5

Facteurs de protection	Aucune faisabilité	Faisabilité faible	Faisabilité moyenne	Faisabilité élevée	Absolument faisable
Exemple : Accès à l'école secondaire	1	2	3	4	•
Exemple : Connaissance des risques de participer aux effets néfastes	1	•	3	4	5
Exemple : Relation positive avec le tuteur	1	2	3	•	5
Etc.	1	2	3	4	5

**Graphique 1 : Priorisation des facteurs de risque et de protection (exemple)**



Les facteurs apparaissant dans la partie supérieure droite du graphique sont à la fois considérés comme ayant un impact important sur la prévention des préjudices et comme pouvant être abordés par les acteurs compétents. Ils doivent être considérés comme prioritaires dans la conception du projet. Dans cet exemple, la priorité doit être donnée à l'accès à l'école secondaire (facteur de protection) et à l'insécurité alimentaire (facteur de risque). Les autres facteurs peuvent être abordés s'il existe des capacités supplémentaires.

**Intersection entre plusieurs effets néfastes :** Cet exercice peut être répété pour chaque effet néfaste qui est traité. Par exemple, le travail des enfants et le mariage des enfants peuvent être les effets néfastes les plus urgents à prévenir. Alors, l'exercice décrit ci-dessus sera répété pour le travail des enfants et le mariage des enfants séparément. Dans ce cas, les facteurs qui sont placés dans les quadrants 1 (quadrant supérieur gauche) et 3 (quadrant inférieur droit) peuvent également être priorités s'ils sont répétés dans les graphiques pour les deux effets néfastes. Dans l'exemple ci-dessous, les facteurs de protection consistant à avoir des connaissances sur les risques de participer aux effets néfastes sont associés à la fois au mariage des enfants et au travail des enfants. Parce que ce facteur recoupe les deux effets néfastes, il devrait également être priorisé. Cependant, si un facteur d'intersection obtient un score faible en termes de faisabilité et d'impact (quadrant inférieur droit), il n'est peut-être pas stratégique de le traiter.

## Graphique 2 : Priorisation des facteurs de risque et de protection pour plusieurs types de préjudices (Exemple)

